

A QUI TRANSMETTRE VOS DOCUMENTS ?

Envoyée directement au bon interlocuteur, votre demande sera plus efficacement traitée. Ainsi vous gagnez du temps !

SITUATION	NATURE DU DOSSIER ENVOYÉ	DESTINATAIRE	REMARQUES
Vous êtes en arrêt de travail	Avis d'arrêt de travail pour maladie	Volets 1 et 2 : Médecine de contrôle rattachée à votre employeur Volet 3 : Votre employeur	La Camieg ne prend pas en charge ces documents car le règlement de ces prestations en espèces ne relève pas d'elle. Renseignez-vous auprès de votre employeur.
	Certificat médical AT/MP	Volets 1 et 2 : CPAM du lieu de travail Volet 3 : A conserver Volet 4 : Votre employeur	Votre dossier ne doit pas être adressé à la Camieg car la prise en charge de ces risques ne relève pas d'elle. Contactez votre employeur sur ce sujet ou informez-vous sur le site internet de la Camieg.
Vous consultez un professionnel de santé (médecin, dentiste, masseur kinésithérapeute, infirmier...)	Demande de prise en charge d'une cure thermale	Camieg 92011 Nanterre Cedex	<p> Votre demande doit être accompagnée si nécessaire de votre déclaration de ressources et des justificatifs correspondants.</p> <p>Dans certains cas particuliers, le questionnaire de prise en charge de la cure doit être adressé à l'échelon local du service médical (<i>cure en lien avec un accident du travail, une maladie professionnelle, cure avec hospitalisation...</i>)</p>
	Protocole de soins pour demander la prise en charge et le suivi d'une ALD	Échelon local du Service médical de l'Assurance Maladie dont vous dépendez	Adressez ces documents complétés par votre médecin traitant au médecin conseil du service médical de l'Assurance Maladie, situé auprès de la CPAM de votre lieu de résidence. La Camieg ne dispose pas de service médical propre.
	Demande d'accord préalable	Échelon local du Service médical de l'Assurance Maladie dont vous dépendez	<p> Précisez que vous êtes assuré à la Camieg.</p>



Découvrez **Demandes et infos pratiques** sur Camieg.fr : selon votre situation et votre besoin (*obtenir un document, effectuer une demande, s'informer sur un remboursement...*), trouvez toutes les infos utiles et les réponses à vos questions !

SITUATION	NATURE DU DOSSIER ENVOYÉ	DESTINATAIRE	REMARQUES
Vous avez des soins	Feuille de soins papier <i>(en l'absence de carte Vitale)</i>	Camieg 92011 Nanterre Cedex	Présentez votre carte Vitale au professionnel de santé pour des remboursements plus rapides et plus fiables.
	Décompte de sécurité sociale <i>(en l'absence de télétransmission Noémie)</i>	Camieg 92011 Nanterre Cedex	 Pour les remboursements du régime complémentaire seul, joignez la facture acquittée des soins au décompte en cas de tiers payant partiel.
	Déclaration de soins reçus à l'étranger	Camieg 92011 Nanterre Cedex	La prise en charge dépend du pays dans lequel ont lieu les soins, de leur nature et des circonstances. Ce document permet à votre caisse d'apprécier vos droits au remboursement pour des soins dispensés à l'étranger ou dans l'Union européenne.
	Demande de prise en charge / facture pour des soins non pris en charge <i>(honoraires pour des actes hors nomenclature (ostéopathie, chiropractie, certains actes dentaires...), chambre particulière à l'hôpital...)</i>	L'organisme auprès duquel vous avez contracté une couverture surcomplémentaire	N'envoyez pas à la Camieg ces documents en lien avec des prestations que notre organisme ne prend pas en charge. Le passage de ces documents par la Camieg vous fait perdre du temps pour le remboursement.
Votre situation change	Document portant sur un changement de situation vous concernant ou concernant les ayants droit qui vous sont rattachés <i>(demande de rattachement d'un enfant, changement d'adresse, de RIB...)</i>	Camieg 92011 Nanterre Cedex	Certaines démarches sont accessibles dans votre compte Ameli (<i>demandes relatives à la carte Vitale, demande d'attestation de droits, de CEAM...</i>). Pour les autres démarches, les formulaires sont téléchargeables sur Camieg.fr .  Vous êtes ayant droit à la Camieg et êtes vous-même affilié à un autre régime obligatoire d'assurance maladie ? Vous pouvez consulter, modifier vos informations personnelles et effectuer vos démarches depuis votre compte Mon espace complémentaire Camieg .
	Déclaration de grossesse	Camieg 92011 Nanterre Cedex	Les mentions suivantes doivent être précisées : date de l'examen, date présumée de début de grossesse et d'accouchement. + RAPIDE Cette démarche se fait maintenant en ligne chez votre médecin. Votre déclaration de grossesse est transmise à la Camieg et aussi à la CAF.

CONTACTS

- Rendez-vous sur **Camieg.fr**, vous y créez aussi votre compte personnel **Ameli**
- Contactez notre centre d'accueil à distance : **08 06 06 93 00** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h (*service gratuit + prix d'appel*)
- Écrivez à **Camieg 92011 Nanterre Cedex**
- Rencontrez nos conseillers en France métropolitaine, en Corse et en Outre-Mer. En savoir + sur **Camieg.fr**